

## Déclaration liminaire du CSE Central, 26 mai 2020

### La reprise, c'est maintenant ?

#### **L'activité reprend. Doucement, mais elle reprend.**

Même s'il est encore un peu tôt pour tirer un bilan, une chose est sûre, la mission de France Télévisions a été pleinement remplie par ses salariés. Il est sûr aussi que la pandémie et le confinement ont révélé des capacités d'adaptation, le télétravail en est un exemple, qu'on ignorait jusque là. Nous avons beaucoup expérimenté, dans nos organisations et méthodes de travail ; tout ne saurait être validé, et certaines pratiques expérimentées devront être bannies à l'avenir.

La vidéo mobile et nos feuillets se sont mis à l'heure de la distanciation sociale, les élections municipales fin juin accélèrent le déconfinement de l'info, la plateforme des Outre-mer est annoncée pour début juin... En attendant, il faut gérer. S'assurer collectivement du respect des mesures sanitaires, pour protéger les salariés. Faire de la télévision, conformément à notre mission de service public. Être présents sur le web, avec des contenus de qualité. Entretenir le lien entre l'entreprise et ses salariés, confinés depuis 2 mois. Prendre ses responsabilités, en tant qu'entreprise, en tant que salarié, en tant qu'organisation syndicale.

**C'est ce que la CFTD a fait en signant, hier, l'accord permettant la création d'un fonds pour les non permanents.** Un accord qui aurait certainement pu être parfait, si... et si... ou encore si... Mais nous avons signé, pour ne pas laisser près de 1800 non permanents au bord de la route.

Aussi parce que cet accord nous permet de dire que notre entreprise reconnaît implicitement le lien très spécial que nous avons tissé avec les salariés non permanents. France Télévisions est aussi responsable d'eux, de ce qu'ils vivent, et doit assumer cette responsabilité.

Un accord qui pose aussi la question de la relation réciproque, que cet accord permettra peut être de reposer. Qui sont-ils, ces non permanents ? Qu'attendons-nous d'eux, et que leur doit FTV ?

La relation contractuelle entre ces salariés et notre entreprise est particulière, et c'est aussi ce que dit cet accord, c'est aussi ce que nous apprend la crise sanitaire.

**Une crise au cours de laquelle le dialogue social a perduré, heureusement.** Pas simples, les visio pour discuter, pour négocier. Mais nous avons su parler statut de planification des salariés confinés ; nous avons su organiser nos instances ; nous avons aussi pris rendez vous pour l'après, pour faire le point sur le confinement et le travail à domicile afin de négocier les conditions du télétravail à FTV.

Bientôt, nous l'espérons, la vie reprendra son cours, nos projets seront relancés. Dès aujourd'hui, vous allez nous parler de la plateforme numérique France Ô. Ah, si vous pouviez nous annoncer aussi le maintien de France Ô et de France 4 antennes Télé sans les opposer à la plateforme numérique – on ne vous claquerait pas la bise, COVID oblige, mais quelle bonne nouvelle ce serait !

**Nous avons bien compris qu'il fallait qu'on se réinvente. Alors réinventons-nous à notre façon,**

- avec France 4 qui a déjà ouvert le chemin en proposant l'école à la maison,
- avec France Ô et la plateforme qui pourraient nous proposer de découvrir toutes les richesses des Outre-mer, leurs actualités, leurs patrimoines, leurs dynamismes,
- avec les régions de France 3 qui pourraient jouer vraiment la carte de la proximité, des langues régionales, des identités,
- avec une info nationale qui raconte, décrypte, explique, décline tous les formats,
- avec La Fabrique, qui deviendrait un outil de production incontournable.

La reprise d'activité ne doit être qu'une étape pour réinventer France Télévisions. Réinventer avec nous, les salariés, réinventer pour nos téléspectateurs et internautes.

#### **Nos Délégués syndicaux centraux**

**Vous souhaitez nous poser des questions ?**

**Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

**[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)**